
Technicien forestier au CRPF de Champagne-Ardenne

Emploi proposé

Technicien forestier en contrat à durée déterminée de 6 mois (à compter du 1^{er} juillet 2014)

Nature de l'activité

Technicien de développement avec 3 thématiques principales : regroupement pour la mobilisation, amélioration des accès aux massifs forestiers et mise en place d'indicateurs de biodiversité potentielle. L'activité s'effectuera en lien étroit avec les techniciens de secteur du CRPF et sous la responsabilité de l'ingénieur chargé de l'aménagement du territoire et de la filière bois.

Profil recherché

- Diplôme de technicien supérieur forestier, option gestion forestière avec spécialisation SIG.
- Une première expérience en milieu forestier souhaitée.
- Bonne capacité d'animation et sens du contact ; travail en équipe, esprit d'initiative.
- Très bonne organisation, rigueur.
- Maîtrise des logiciels informatiques courants et du SIG sous MapInfo.
- Permis B impératif.

Situation administrative

- Statut : contrat de droit public à durée déterminée.
- Durée du contrat : 6 mois à compter du 1^{er} juillet 2014.
- Lieu de travail : département de la Marne.
- Résidence administrative : Châlons en Champagne (51).
- Rémunération : selon compétence et ancienneté.
- Voiture de service ou remboursement des frais kilométriques selon les barèmes administratifs en vigueur.

Personnes à contacter

- Philippe JUINO – Directeur par intérim du CRPF – 03.26.65.89.89
- Nicolas VANDERHEEREN – Ingénieur au CRPF – 03.26.65.89.37

Dépôt de candidature

Envoyer avant le 13 juin 2014 un dossier comprenant :

- Une lettre manuscrite de motivation, ciblée sur le profil du poste.
- Un curriculum vitae précisant en particulier : études, diplômes, qualification et expériences professionnelles antérieures à :

-
CRPF de Champagne-Ardenne
Monsieur Nicolas VANDERHEEREN – Ingénieur chargé des PDM
Maison Régionale de la Forêt du Bois
Complexe Agricole du Mont Bernard - Route de Suippes
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Les candidats seront invités à se présenter devant une commission de sélection
le 17 juin 2014